DO FISHES HAVE A MEMORY?

The Psychological Researches of a German Professor.

Professor Ludwig Edinger of Frankfort-on-the-Main is collecting information on this point and writes to us as follows: "Have fish a memory? A request for information. There is a general opinion that fish have some sort of memory; that they can recognize people, know how to find or avoid places where they have had formerly some experiences; that fish which have once escaped the rod know the bait, etc. It is highly desirable that all experience of this kind should be collected in the interest of comparative psychology. The reason is that till now we believed the function of memory to depend on the action of the brain cortex. All experience in man and in the higher animals has led to that conclusion. During the last years it has been proved that fish have no brain cortex at all. They are the only existing vertebrates without a brain cortex. Now, if we could prove beyond the possibility of doubt that fish really have a memory, that they gain experience and can make use of it, then we shall have to give up the till now general opinion that memory has its seat in the brain cortex. Therefore it is extremely important to have an entirely new set of experiences."

Professor Edinger then asks all anglers and naturalists to communicate to him any experiences they may have had, requesting them particularly to take nothing for granted, as the smallest observation may prove of the greatest importance. Here, then, is a splendid chance for anglers to tell their pet tales and to throw light on this interesting question. Many incidents which commonly occur to anglers would decidedly go against the theory that fish have memories. Thus a fish which has had a fly broken in his mouth will often immediately take another, and on being captured the broken one may be found still sticking in his mouth, and then it is well known to fishermen that a pike which escapes while it is being played will often again ferociously seize the bait if it be at once temptingly offered him.

Such well known facts as these do not at first sight point to any highly developed powers of reasoning in the fish, but before drawing any conclusions from them another factor—that of sensibility—must also be taken into consideration. It is highly probable that a fish hooked with a small fly hook in a gristly part of the jaw feels little or no pain, and therefore, if the hook immediately breaks, the fish possibly looks upon it as a very slight inconvenience which in nowise need hinder him from continuing his meal. A fish's brain is a very small mass compared with the weight of the body, and is also small in comparison to the spinal cord. We have no doubt that Professor Edinger will receive many interesting communications from people who are in the habit of studying the habits of fish carefully, and it is to be hoped that some reliable conclusions will be drawn from them.—London Lancet.

Taunting a Traveler.

When an English diplomatist of note was traveling in Servia some years ago, he was entertained at a small town by a number of the local magnates. The people of Servia are not much given to traveling, and their ideas of England and its great men are gained chiefly from books.

After dinner a strong, broad faced monk began in a solemn matter of fact way the following speech:

"You are a great traveler in our eyes; for none of us ever went farther than our country's limits. The greatest traveler of your country that we know of was that wonderful navigator of York, Robinson Crusoe, who, poor man, met with many and great difficulties, but by the blessing of God was at length restored to his native country, his family and his friends.

"We trust that the Almighty will watch over you, and that you may never in the course of your voyages and travels be thrown, as was your illustrious countryman, on a desert island."—Youth's Companion.

Animals' Eyes Flag Trains.

"Yes, we have a good deal of experience with wild animals," remarked an engineer, "but not so thrilling as that of the engineers on western roads when the buffalo was common on the plains. But there is enough still left of wild animal life to make it interesting. The eyes of the wolf, coyote, wildcat, jackrabbit, polecat and other animals look like red lights when facing the headlight. Did not these animals quickly undeceive us by turning their heads an engineer might think his train was being flagged and stop his engine. The wolf, wildcat and coyote are quick and jump from the track, but the jackrabbit is less fortunate. The headlight has a strange fascination for this animal and often it is killed.—Denver News.

SIGNBOARDS.

Since the Early Christian Era They Have Multiplied In Queer Forms.

There must be considerable vitality in a custom which has survived for 3,000 years. As far back as the beginning of the Christian era symbolic signs were adopted in Rome and other Italian cities, for, when the art of reading was by no means general, an emblem above a booth was a much better advertisement than a name.

Thus discoveries at Pompeii have revealed bas-reliefs of a mule in a section of a mill, on the wall of a bakehouse, and of a goat on the front of a dairy, while a shoemaker of that olden time made an artistic bid for custom by a floating Cupid who with one hand gayly balanced a half boot on this curly pate and with the other waved its fellow in the air. Two slaves supporting an amphora on a pole across their shoulders delightfully indicated the mart of a wine merchant.

The picturesque square, swinging signboard was the outgrowth of the symbol devdeloped by civilization, and this flourished in its greatest glory during the middle ages of merry England, when hall and hostelry alike were made interesting and beautiful by carving, forging and limning, and crests and armorial bearings were the natural fruit of the days of feudalism.

At first these, for the most part, bore heraldic and emblematic devices of animals, birds, fish and flowers or figures of a religious character, as saints and martyrs, and sometimes, among mechanics, the tools of the artisan.

In the days of the commonwealth we can imagine Praise God Barebones and his cronies quaffing their daily tankards of ale at the inn places named God Encompasseth Us or at the sign of the Alpha Beta. Yet it was not long ere both of these had fallen from their high estate, the one being known far and wide as the Goat and the Compasses, with a prancing beast and mathematical instrument conscientiously depicted on the signboard, and the other as the alphabet, with all the letters from A to Z printed above the door.

An exceedingly popular hostelry at a point from which several mail-coaches formerly started was originally named Boulogne Mouth, in honor of a British victory gained at the mouth of Boulogne harbor in the reign of Henry VIII, but the waterscape or battle scene having after awhile become effaced by time and weather from the signboard some stupid Boniface thought he was doing the proper thing when he had painted an enormous mouth with a jocose little bull beneath. From that day on the place figured as the Bull's Mouth.

The time was when artists of note scorned not to try their 'prentice hand at the painting of signs, and many a Royal academician gave the public a lion or a unicorn, a magpie or a cockatrice, the last fabulous animal, supposed to have been hatched from a cock's egg by a toad, being for some unknown reason quite a favorite and represented as a serpent with a rooster's head. Among these painters were Charles Calton, one of the original Royal academicians; Samuel Wade, who delighted in figures of Falstaff and other Shakespearean characters; Hogarth and Richard Wilson.—Lippincott's.

For Men Only.

Services for "men only" are now very common in the London churches. Why for "men only," the London Telegraph observes, is not quite apparent, except on the principle of an east ender's opinion of them, "I don't mind being lectured by a parson so long as my old woman ain't about to 'ear it." One clergyman in a church near Brixton hit upon a shrewd device for "drawing" a congregation recently. The service was advertised for "men only," and the bill bore the ominous words, "Ladies admitted." Needless to say, curiosity led to a large attendance of those who were anxious to know something of the doctrine usually promulgated to "men only."

Tore Off Her Nose.

Noemi Saumon, a middle aged woman, arrested for shoplifting in Paris, went off in a fit when she arrived at the station, and an inspector tried to revive her by applying smelling salts to her nose. The woman remained in a state of coma and showed no signs of returning to consciousness. Then the inspector tweaked her by the nose, and, to his horror, that organ came off in his hand, being made of papier mache.

Evidence.

Briggs—I didn't know that you were nearsighted, old man.

Griggs—Nearsighted! Why, I walked right up to one of my creditors yesterday.—Detroit Free Press.

Best Fireproof Doors.

Numerous experiments to determine the best fire resisting materials for the construction of doors have proved that wood covered with tin resists fire better than an iron door.

A WHEEL SONG.

Oh, the ships have sails for the swelling breeze,
The falcon flies in the wake of the wind,
In the speed of the steed of the Bedouin breed
The blood leaps high to the hoofbeats' lead
As the leagues are left behind!
But what care I
For the birds that fly
Or all the vessels that sail the seas—
The blasts that blow
Till the trees bend low,
Or the barbs of Araby?

Nor wish I more for the wings he wore,
The fleet foot one of the fables old,
For the feathered rod of the messenger god
Or the winged sandals wherein he trod
In the happy days of gold.
Let poets mourn
For the days outworn,
But these glad mornings are still divine.
Those flying feet,
Were they half so fleet
As the speed that springs from mine?

Then, ho, for the wheel, with its strength of steel,
Yet blessed buoyance of sky born things,
And the rush of the near and crystalline clear
Sweet breath of the summer that sings in the bar
Like harps of a thousand strings!
Oh, wild and free
Is the joy to me
To breast the breezes and whirl along,
To skim the ground
Till the pulses bound
And the heart bursts into song.
—New York Ledger.

The Bicycle on Wet Roads.

A word about side slip—a real risk when the mud is greasy:

The best safeguard is a well pumped tire, really hard. One sometimes sees a lady pressing her tires with two delicate little thumbs and not making any impression. She think them hard enough.

She is perhaps exerting a pressure of five or six pounds, where a stone would press with all the pounds of her weight multiplied by the momentum of the speed she happens to be traveling at.

Before starting for a ride let the fair rider mount her steed in its stable, and if she sees any very noticeable spread or flattening out of the tire when it touches the ground let her persuade some one with a big pump to pump for her until the yielding tire is as tight as the proverbial drum; so shall the sharp corner or treacherous turning be robbed of half, but be far from thinking of all, its danger.

Side slip cannot occur as long as the machine runs perpendicularly; beware, therefore, of scudding around corners at an incline. A cycle is not a yacht; it has all the weight on the top, and if the ground is slippery very little heel means a capsize.

In muddy weather, therefore, remember in turning to keep the body and machine perfectly erect, and make the turn by moving the steering wheel without inflecting the body at the same time, as many do, and quite safely on a dry road. It is a bad habit, however, which may betray one when the ground is uninviting to fall on.—Philadelphia Ledger.

A Historic Stone.

On Wall street at the corner of Nassau, in New York, stands the subtreasury, in whose vaults are stored great quantities of gold and silver, which are constantly being drawn out and added to as the business of the city requires. On the steps of this plain gray building stands a statue of Washington, at least twice as large as life, marking the spot where our first president took the oath of office, and just inside the entrance is the large block of red sandstone on which he stood on that important occasion. The stone is framed and protected by glass and fastened to the wall now.—Child's Paper.

Pay of German Army Officers.

It is fortunate for them that the majority of the officers in the German army have an income outside of their salary; otherwise it would be difficult for them to maintain a position on their salary from the empire. German officers' salaries are very low compared with the salaries paid in the United States army. Recently the German officers' pay was increased. It is now: First lieutenants will receive $420 a year instead of $315, captains $985 instead of $900, majors $1,500 instead of $1,350 and colonels $2,100 instead of $1,950.

In Ireland the harp was invested with a sort of prophetic power. One tradition relates that at a feast given to the O'Neills by the lords of the English pale an Irish bard was warned of intended treachery by his harp, on which he could play nothing but a wild war tune when endeavoring his best to enliven the festival.

The earliest nations historically known to us, being inhabitants of warm countries in Asia and Africa, wore very light coverings for the head. Folds of lawn or other light stuffs wound loosely round the temples formed the common headdress of the Hebrews in the patriarchal days.

The British mint coins half a ton of pennies, half pennies and farthings weekly.

Out of 240,000 domestic servants in London 10,000 are always out of employment.

The London Zoological gardens spend each week $500 in feeding the inmates.

VÉRITABLES GRAINS de Santé du docteur FRANCK

PURGATIFS et DÉPURATIFS

Leur succès s'affirme depuis près d'un siècle, contre les

ENGORGEMENTS D'INTESTINS

(Constipation, Migraines, Congestion, etc.)

Très contractés et inutile dans d'autres cas.

Exiger l'Étiquette ci-contre en 4 couleurs. Ne pas accepter boîte sans trouver les véritables.

VÉRITABLES GRAINS de Santé du docteur FRANCK

PILULES APPROUVÉES PAR L'ACAD. DE MÉD. DE PARIS, COMME *l'Anémie, la Chlorose, ou pâles couleurs, l'Épuisement des forces* LES PILULES DE VALLET VRAIES SONT BLANCHES ET SUR CHAQUE BOÎT PORTENT LE NOM VALLET, 19, r. Jacob, Paris et toutes PHARMACIES.

VALLET

VENTES A L'ENCAN.

PAR HARRY H. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

Dans l'affaire de Louise Gehlbach, exécutrice testamentaire, vs Pauline Gehlbach et als., Dossier No 52,126.:

Propriété Améliorée

—DANS LES—

Second et Troisième Districts

Sur la rue Esplanade, le Chemin du Bayou, la rue N. Johnson et l'ave. St Roch.

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur—Bureau, No 142 rue Carondelet, le MARDI, 27 avril 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 629 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un jugement et ordre de l'Hon. F. A. Monroe, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, jugement rendu le 16 mars 1897 et signé le 24 mars 1897 dossier No 52,126, dans l'affaire de Louise Gehlbach, exécutrice testamentaire, vs Pauline Gehlbach et als. pour un partage, il sera vendu aux enchères publiques—

Cinq certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'en y trouvent situés dans le Second District de cette ville dans l'Ilet borné par l'avenue Esplanade, le Chemin du Bayou et les rues H. Johnson et H. Prieur et désignés par les lettres A, B, C, D et E, et mesurant comme suit, à savoir:—

Lot A—Formant l'encoignure de la rue Nord Johnson et du Chemin du Bayou et mesurant 30 pieds 9 pouces et 7 lignes de face à la rue Johnson, 49 pieds 11 pouces et 1 ligne de profondeur et de face au Chemin du Bayou, 51 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne vers la rue Esplanade et la séparant du lot B, et une ligne de largeur, commençant au Chemin du Bayou sur une ligne oblique courant vers l'Avenue Esplanade, de 23 pieds 7 pouces et 6 lignes ensuite 8 pieds 9 pouces et 1 ligne parallèle à la rue Johnson, à la ligne de côté près de l'Avenue Esplanade.

Lot B. Forme l'encoignure de l'avenue Esplanade et de la rue N. Johnson, et mesure 43 pieds de face sur la rue Johnson, la même largeur dans le fond, et 51 pie le 7 pouces et 1 ligne de face sur l'avenue Esplanade, et la même largeur sur l'autre ligne de côté, le tout entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence en bois à deux étages, contenant environ 8 ou 10 chambres et connue comme le No 1936, avenue Esplanade.

Lot C, mesurant trente quatre pieds, 2 pouces et 7 lignes de face sur l'avenue Esplanade, 39 pieds 8 pouces et 5 lignes de face sur le chemin du Bayou par une profondeur de 51 pieds 11 pouces et 1 ligne parlant de l'avenue Esplanade, environ 8 pieds de moins derrière vers le Chemin du Bayou de 33 pieds 7 pouces et 6 lignes, et sur l'autre ligne de côté vers la rue Prieur une première profondeur de 62 pieds, réduite par une seconde profondeur de 26 pieds 2 pouces le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent en une jolie résidence cottage, avec 5 chambres de chaque côté, gaz, citerne, etc., rapportant un loyer de $16 par mois et connue le No 1928 et 1930 avenue Esplanade. Lot D, mesurant 38 pieds 2 pouces et 1 ligne de face sur l'avenue Esplanade, et 35 pieds 10 pouces 1 ligne de face sur le Chemin du Bayou, par les profondeurs inégales et irrégulières qui y existent, ensuite une seconde profondeur de 32 pieds 2 pouces sur la ligne de côté séparant du lot C et sur l'autre ligne le séparant du lot E. Une première profondeur de 65 pieds 10 pouces et ensuite une autre profondeur de 37 pieds 1 pouce et 1 ligne.

Les améliorations consistent en une résidence en bois à deux étages contenant environ 8 chambres, et connue comme le No 2,029 Chemin du Bayou.

Lot E—Mesurant 32 pieds 2 pouces de face sur le Chemin du Bayou, 23 pieds 7 pouces et 6 lignes de face sur l'avenue Esplanade par les profondeurs suivantes: 65 pieds 10 pouces sur les lignes de côté vers le lot D. Ensuite une autre profondeur de 18 pieds 1 pouce et 4 lignes et 109 pieds 6 pouces et 1 ligne sur l'autre ligne de côté, vers la rue Prieur.

Les améliorations consistent en un cottage simple contenant 4 chambres, gaz, et connu comme le No 2023 Chemin du Bayou.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qu'il y trouvent, situé dans le Second District de cette ville dans le triangle, borné par l'avenue Esplanade, la rue Johnson et le Chemin du Bayou, lequel mesure 60 pieds 6 pouces et 2 lignes de face sur la rue Johnson, 44 pieds 2 pouces de face sur le Chemin du Bayou, 22 pieds de face sur l'Avenue Esplanade, et 44 pieds 2 pouces de largeur dans le fond.

Les améliorations consistent en trois bâtisses en bois rapportant un loyer de $19 par mois et connues comme les Nos 1311 et 1317 rue Johnson.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'Ilet borné par le Chemin du Bayou, les rues Broad, Columbus et Dorgenois, lequel mesure 61 pieds 8 pouces 1 ligne de face au Chemin du Bayou, 40 pieds de largeur dans le fond et faisant face à la rue Columbus par une première profondeur de 90 pieds 9 pouces et 8 lignes, ensuite une autre profondeur de 41 pieds 6 pouces et 6 lignes sur la ligne de côté vers la rue Broad, par 152 pieds 5 pouces et 6 lignes sur la ligne de côté vers la rue Dorgenois.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois contenant 4 chambres de chaque côté et connu comme les Numéros 2555 et 2561 Chemin du Bayou rapportant un revenu de $16 par mois.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Marais, Espagne et Urquhart et l'avenue St Roch, lequel mesure 35 pieds 9 pouces de face sur l'avenue St Roch sur 117 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double, en bois, contenant 2 chambres et cuisine de chaque côté et connues comme les Nos 1204 et 1206 avenue St Roch et rapportant un revenu de $14 par mois.

Les mesures sont toutes plus ou moins en mesure américaine.

Termes et Conditions—Le tiers en plus comptant, au gré des acquéreurs, et la balance à 1 et 2 ans de crédit avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité; les acquéreurs devront assumer les taxes de 1897 en plus de leur enchère et faire un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

Actes de vente par devant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

21 mars—21 28—avril 4 11 18 25 26 27

PAR JACOB A. REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE

PROPRIETE

Augmentant en valeur et non améliorée dans le Premier District

Chance pour un spéculateur ou placement.

In re. Vente de liquidation du Masonic Temple Building Association, en Liquidation

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 52,201.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau No 512 rue Carondelet—JEUDI, 29 avril 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 rue Commune, en vertu d'un jugement ci-décrit par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et rendu le 17 mars 1897, à moi, Jacob A. Reinach, encanteur, adressé dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot ou portion de terre, avec les bâtisses et améliorations y appartenant, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'Ilet No 202, borné par les rues Commune, Franklin, Gravier et Guichard; le dit lot ou portion de terre formant l'encoignure des rues Commune et Franklin et mesurant, en mesure américaine, 71 pieds 3 pouces et 5 lignes de face à la rue Commune, 61 pieds 10 pouces et 3 lignes de face à la rue Franklin, 49 pieds 11 pouces et 4 lignes sur la ligne du côté vers la rue Bienville, et 61 pieds 3 pouces et 6 lignes sur une ligne courant de la rue Franklin vers la rue Bienville, le tout plus ou moins, conformément à un dessin tiré par Edgar Pillié, architecte, daté le 18 mars 1881, et déposé en l'étude de Edgar Grima, notaire public de cette ville, le 28 mars 1881.

Conditions—Comptant; 30 pour cent de dépôt requis pour l'or la vente; les taxes de 1897 devront être assumées par les acquéreurs.

Actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Benjamin Cir, notaire.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR HECKER & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE

DEUX LOTS

Rue Touro, enc. Villeré.

Dans l'affaire de la Succession de Egidius Ernst.

No 51,426—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR HECKER & SMITH—J. P. Hecker, encanteur.—Bureau, 334 rue Carondelet.—Le JEUDI, 6 mai 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. H. H. Righter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 30 mars 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certaine lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Touro, Villeré, Française et N. Robertson, et mesurant chacun 31 pieds 11 pouces de face sur la rue Touro, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces, étant les lots Nos un et deux, le lot No un formant l'encoignure des rues Touro et Villeré.

Conditions—Un tiers en plus comptant et le balance en un et deux ans, portant 8 pour cent d'intérêt par an et garantie par hypothèque du vendeur et privilège sur la propriété vendue; l'acquéreur assumant toutes les taxes pour l'année courante et payant [illegible] Hospital.

6 avr—4 11 18 25—mai 2 6.

PAR JAS. A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur, Bureau, No 610 rue Gravier, MARDI, 13 avril 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, il sera vendu par un ordre de Cour dans l'affaire de John Charles Lots vs ses créanciers, No 51 899—avec les conditions d'une moitié en plus, ou le tout comptant; le reste s'il y en a, à un et deux ans, portant intérêt à raison de 8 pour cent et toutes les clauses usuelles de garanties les lots ci-dessous seront vendus aux acquéreurs, pardevant Fred Zengel, notaire, et les taxes de 1897 seront payées par l'acquéreur de la propriété ci-après décrite:

1° Un certain lot de terre avec les améliorations dans le troisième district de cette ville, désigné par le No 8 dans l'Ilet borné par les rues Rocheblave, Labarpe, Lapeyrouse et Dorgenois, mesurant 30' 4" 4" de face à la rue Labarpe sur une profondeur de 157' 9".

2° Quatre certaine lots de terre avec les améliorations dans le troisième district, dans l'Ilet borné par les rues Aubry, Dorgenois, D'Hemecourt et Rocheblave, désignés comme lots 8 à 11, respectivement, les dits lots se touchent et mesurent ensemble, au pied américain, 120 pieds de face à la rue Aubry, 158 pieds de profondeur du côté près de la rue Dorgenois pris sur la ligne du fond s'étendant vers le rue Rocheblave de 108' 2", puis sur une ligne s'étendant vers la rue Aubry 12' 8" 4" et ensuite de la dite ligne de profondeur sur le côté vers et près de la rue Rocheblave qui court à la rue Aubry et mesure 150' 4" 4"; le dit lot No 8 étant le lot le plus près de la rue Dorgenois, des quatre lots et est à une distance de la rue de 120' 4".

3° Deux certaine lots de terre avec les améliorations dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Labarpe Dorgenois, Lapeyrouse et Rocheblave, désignés comme lots 12 et 13, les dits lots se touchent et mesurent chacun au pied américain 30' 6" 4" de face à la rue Labarpe sur une profondeur de 110', le lot au terme l'encoignure des rues Labarpe et Rocheblave. Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt comptant de 10 pour cent du montant de leur adjudication pour tier la vente.

14 mars—14 21 28—avril 4 11 18 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur, Bureau No 610 rue Gravier.—MARDI, 13 avril 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 629 rue Commune, il sera vendu par un ordre de cour signé par le Juge T. C. W. Ellis, le 17 février 1897, dans la succession de Wm A. Rocher, No 52,276, Cour Civile de District, aux conditions d'une moitié en plus, ou le tout comptant, le reste, s'il y en a, à un an portant intérêt de 8 pour cent, garanti par hypothèque, la propriété ci-après décrite:

Deux certaine lots avec les améliorations comprenant d'une jolie maison à suite bien élevée de chaque côté, situés dans le Deuxième District, l'ut borné par la rue Gentilly, les rues Lesseps et Pierre et l'avenue Carrollton désignés par les Nos 3 et 4 lesquelles lots se touchent et mesurent, au pied américain, comme suit: Le lot au numéro trois commence à une distance de 55' 7" de la Gentilly et mesure 67' 9" 4" de long à l'avenue Carrollton 27' 8" 1" de largeur dans le fond sur une profondeur sur le côté vers la rue Gentilly de 115' 4" 1", et une profondeur de 112' 10" 3" vers la rue St Louis et le lot No 4 mesure 27' 9" 3" de face à l'avenue Carrollton, 27' 8" 1" de largeur dans le fond sur une profondeur sur le côté vers la rue Gentilly de 115' 4" 1" et mesure 112' 10" 3" sur l'autre côté vers la rue St Louis de 110' 4" 6".

Acte de vente pardevant Zengel et Lemin, notaires, 309 rue Camp, aux frais de l'acquéreur et qui doit faire un dépôt de 10 pour cent pour tier la vente.

7 mars—7 14 21 28—avril 4 18

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D—No 52 905.

SUCCESSION DE MICHAEL WALSH.

UN PLACEMENT DESIRABLE DU PREMIER DISTRICT.

—LA—

RESIDENCE A DEUX ETAGES

No 1121 RUE ROBIN,

Qu'à un demi-ilet de la Place Celisée.

PAR E. CURTIS, encanteur.—Bureau nos 54 et 56 rue Baronne—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D—No 52,305.—Hon. N. H. Righter, juge, daté le 26 mars 1897, et à moi adressé, je procéderai à la vente à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, ils MARDI, 4 mai 1897, à midi—

La résidence à deux étages No 1121 rue Robin, situé dans l'Ilet borné par les rues Camp, Magnolia, Race et Robin, désigné comme lot No 2, mesurant 18 pieds 8 pouces de face à la rue Robinsur 125 pieds de profondeur.

Pour plus amples renseignement, voyez le plan à la Bourse.

Termes et conditions—Un tiers en plus comptant, et la balance à un et deux ans de crédit, pour des billets portant 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles. 10 0/0 sera requis de l'acquéreur au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Michael Gernon, Esq, notaire public, aux frais de l'acquéreur. Les taxes de 1897 devront être assumées par l'acquéreur.

1er avr—1 4 11 18 25 30—mai 1 2 3 4

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 52,800, Division D—J. Henry Warner vs ses Créanciers—Ordre de Cour—Une réunion des créanciers de J. Henry Warner est convoquée et tenue pardevant H. L. Lemin, Jr, notaire, en son bureau No 309 rue du Camp, en cette ville, commençant le LUNDI, 22me jour d'avril 1897, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et délibérer sur l'application du dit bénéficiaire pour un répit et voter sur toutes autres matières qui pourront être portées devant eux, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit bénéficiaire soient suspendues: ainsi que E. J. Murphy, avocat, est nommé pour représenter ses créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 23 mars 1897.

[Signé] M. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

24 mars—24—avril 14 23

Metropolitan Bank versus New Orleans Brewing Association:

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 47,534—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette société et toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte du premier dividende présenté par A. G. Rintz, curateur de la New Orleans Brewing Association, ne pourra pas être approuvé et homologué, ou pourra être rectifié conformément au droit.

Par ordre de la Cour

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR GALLAGHER, SPITZFADEN ET LESSEPS.

ANNONCE JUDICIAIRE

Sécession de James P. Guinault, Seizième Cour Judiciaire de District, Paroisse de St-Tammany.

Magnifique Résidence Simple en Bois.

No 813 Champs-Elysées.

Mercredi, 21 avril 1897.

PAR A. A. LESSEPS, Encanteur—Bureau, 606 rue Carondelet—Le MERCREDI, 21 avril 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 717 rue Commune, entre les rues St-Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Robt. S. Reid, juge de la 16me Cour de District pour la paroisse de St-Tammany, daté et signé à Amite City, paroisse de Tangipahoa, le 12me jour de mars 1897, et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu aux enchères publiques pour le compte de la dite succession:

Une certaine portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, etc., qui y appartiennent, située dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Champs Elysées, Pamphine, Marigny et Bourgogne mesurant en mesure française (50) soixante pieds de face sur la dite ave les Champs-Elysées, surmo pro fondeur, entre lignes parallèles de (120) cent vingt pieds; la même étant désignée comme les Nos 172 sur un plan de Faubourg Marigny, déposé dans le bureau de William Christy, alors notaire de cette ville.

Les améliorations qui s'y trouvent consistent comme le No 813 avenue Champs Elysées consistent en cette élégante et substantiel résidence élevée de terre et avec mansarde ayant une galerie devant vestibule au centre, quelque 10 ou 12 chambres, salle à manger, chambre à bain, etc., le tout en parfaite condition. Grille en face jardin, etc. Un home parfait et idéal.

On peut visiter la propriété tous les jours entre midi et 3 heures seulement.

Termes et conditions—Le tiers en plus comptant, au gré de l'acquéreur; la balance, s'il y en a, à un et deux ans pour des billets portant 8 pour cent par an d'intérêt, à partir de la date de la vente, avec liens et privilèges du vendeur et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. L'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour l'année courante et faire un dépôt comptant de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication pour tier la vente.

Vendu subject au bail existant le 30 septembre 1897 au taux de $45.00 par mois.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant FRED. ADOLPH, NOTAIRE.

10mars—10 24 28 avril 4 11 18 25 26

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE

No 52,174—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

Succession d'Henry Doescher.

Emplacement d'affaires splendide dans le Deuxième District, coin des rues Bienville et Roman.

PAR E. CURTIS, Encanteur—Bureau Nos 54 et 56 rue Baronne—En vertu et conformément à un ordre de l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, No 52,174 l'Hon. H. H. Righter, juge, daté le 1er avril 1897, et à moi adressé, je procéderai à la vente à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631, rue Commune, MARDI, 11 mai 1897, à midi:

Deux certaine lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet désigné par le numéro municipal 319 borné par les rues Bienvi le, Roman, Conti, et Derbigny, les dits lots sont désignés par les Nos 21 et 22, se touchent et mesurent chacun 27 pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur de 100 pieds 3 pouces et une ligne entre lignes parallèles. Le lot No 21 forme l'encoignure des rues Bienville et Roman. Conformément à un plan de J. Pillé, voyer, en date du 1er mai 1846 et déposé en l'étude de D. L. McCay, ancien notaire en cette ville. Pour plus amples informations voir le plan à la Bourse.

Conditions—Une moitié en plus comptant au gré de l'acquéreur et le reste s'il y a, à un et deux ans, avec billets portant intérêt à raison de 8 pour cent et toutes les clauses usuelles de garanties, hypothèque pour cent d'hommages requis. L'acquéreur assumera les taxes de 1897 en plus et au dessus du prix de l'adjudication et payera pour l'acte de vente pardevant E Rosen, notaire. Un dépôt de dix pour cent sera requis sur le moment de l'enchère au moment de la vente.

3 avril 3 4 11 18 25—mai—2 8 9 10 11

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente pour Effectuer un Partage

—LA—

Résidence en Bois

A DEUX ETAGES.

No. 335 rue Sud Liberté,

Entre la rue Gravier et l'avenue Tulane.

T. B. Lutenbacher, tuteur, etc., vs Léopold T. Peyrat et als.

No 1901 — Vingtième Cour de District Judiciaire, Paroisse St Jacques.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureaux No 832 rue Commune — MARDI, 13 avril 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 629 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement et un ordre de l'Hon. Walter Guion, juge de la Vingtième Cour de District Judiciaire pour la paroisse St Jacques datés le 8 mars 1897 et rendus dans l'affaire ci-dessus intitulée—

La résidence en bois à deux étages bien située No 335 Sud Liberté contenant vestibule et trois chambres en dessous, galerie, vestibule et chambres au deuxième étage, hydrant, cour derrière, etc. Le lot est désigné comme suit: Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Sud Liberté, Howard, Gravier et l'avenue Tulane, désigné par le No 2 sur un plan privé dressé par Joe Pilié, voyer, daté 24 avril 1831, annexé à un acte passé le 31 août 1831, devant Oct De Armas, ancien notaire en cette ville, mesurant, en mesure américaine, 33 pieds de face à la rue Sud Liberté sur 106 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 3, 107 pieds 10 pouces de profondeur sur l'autre ligne, et 16 pieds 6 pouces de largeur dans le fond.

Conditions—Sept-neuvièmes en p.ne comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, à un crédit de un, un et deux ans, en billet ou billets, payable à un, un et deux ans, de la date de la vente, garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Acte de vente, pardevant Wm H. Wright, Esq. N. P., aux frais de l'acquéreur.

13 mars—13 14 21 28—av 4 11 à date

THE NEW ORLEANS BEE

(*L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.*)

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to the attention of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per Annum $3; six mo s. $1.50 three months 75 cents.

Specimen Copies Gratuitously on Application.

PILES—Of whatever type, that do not yield to the treatment of Dr. Bosanko, the specialist, cannot be cured by any other physician in the world. Consultation free. Office, 1164 Broadway, New York. Book, "Piles, Fistula and Kindred Diseases," 100 pages, free.

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE

MARDI, 27 AVRIL.

VENTE EN PARTAGE

No 818 rue N. Galvez